

NORVEGE



Source : "GEOATLAS.com © 2009 © Graphi-

Ogre"

Date de mise à jour : 16 novembre 2009

Données générales



Source : "GEOATLAS.com © 2009 © Graphi-Ogre "

Superficie : 323 758 km² (Norvège continentale hors Svalbard)

Capitale : Oslo

Monnaie : couronne norvégienne (NOK)

1 NOK = 0,115 EUR

Langues : norvégien et néo-norvégien

Population : 4 825 500 habitants

15 habitants/km²

Démographie :

- croissance démographique (2008) : 13 pour 1 000 habitants ;

- espérance de vie des hommes (2008) : 78,3 ans ;

- espérance de vie des femmes (2008) : 83 ans.

Infrastructures :

- routes nationales : 7400 km ;

- autoroutes : 260 km ;

- voies ferrées : 4000 km ;

- nombre de tunnels : 775 ;

- nombre de ponts : 3000.

Données politiques

Type de régime

La Norvège est une monarchie constitutionnelle ; le Roi Harald V règne depuis 1991 mais n'exerce pas de pouvoir politique. Il nomme **le Premier ministre, les Ministres et Secrétaires d'Etat**. Le Premier ministre actuel est Jens STOLTENBERG (parti travailliste) dont le mandat a durée de 4 ans.

Le Parlement (Storting) est monocaméral et ne peut être dissout. Le gouvernement est responsable devant le Storting. Les lois votées par le Storting peuvent être promulguées sur proposition soit du gouvernement, soit du Parlement.

La Norvège compte 19 comtés (Fylker) et 434 communes. L'Etat a accordé aux collectivités locales une autonomie de gestion, mais reste représenté au niveau des comtés par un préfet (Fylkesmann) et des municipalités par un contrôleur (Rådmann).

Les communes sont les entités les plus importantes de l'administration décentralisée. Elles ont la

responsabilité de l'enseignement primaire et du premier degré de l'enseignement secondaire, des services sociaux, des routes communales, du réseau de distribution d'eau et d'assainissement et des règles d'urbanisme.

Les comtés et les communes sont dirigés par des conseils dont les membres sont élus tous les quatre ans. Ces conseils sont présidés par un comité exécutif constitué de membres choisis parmi toutes les formations politiques représentées, et par le maire.

Date des dernières et prochaines élections

Les dernières élections législatives du 14 septembre 2009 ont donné 35,4% des suffrages au parti travailliste qui a reconduit un gouvernement de coalition avec le parti socialiste de gauche et le parti du Centre. Le scrutin est proportionnel dans le cadre du département. Le Storting compte actuellement 169 députés. Les départements les moins peuplés y sont surreprésentés.

Les prochaines élections auront lieu en septembre 2013 (tous les 4 ans).

Données économiques 2008

Principaux indicateurs par pays

Indicateurs	Norvège	France
PIB	310 Mds EUR	1 950 Mds EUR
Dette publique en % du PIB	n.d.	68,1%
PIB par habitant	65 000 EUR	30 400 EUR
Taux de croissance	-1,2%*	0,4%
Taux d'inflation	3,8%*	2,8%
Taux de chômage	3%*	8%

Sources : Institut national de la statistique SSB, INSEE

* : données 2009

Situation économique et financière du pays

A l'automne 2008, la Norvège a subi, quoique plus modérément que d'autres pays d'Europe, les conséquences de la crise financière, puis économique. La baisse du pétrole brut et des matières premières, le ralentissement des échanges internationaux, le dévissage de la couronne norvégienne par rapport au dollar à partir de la fin du printemps 2008 et par rapport à l'euro à partir de la fin de l'été 2008, la chute de la bourse d'Oslo, la prise de conscience par les ménages d'un endettement sans doute excessif, une baisse des prix de l'immobilier, sont autant de paramètres qui ont altéré brutalement le moral et les anticipations des opérateurs économiques.

La chute brutale du PIB « continental » (hors hydrocarbures et shipping) de -1,2% au 4^{ème} trimestre 2008 et de -1,5% au 1^{er} trimestre 2009 faisait suite à près de quatre années exceptionnelles où la croissance moyenne avait atteint 5% par an de 2004 à 2007.

Les banques norvégiennes, peu engagées à l'international, ont pu toutefois correctement résister à la crise mais ont alors durci très significativement leurs conditions de crédit. La principale inquiétude sur le plan financier a été la baisse de la valeur des actifs du fonds pétrolier due à la dépréciation d'actifs « toxiques » liés à la titrisation de prêts hypothécaires américains et à la chute des bourses mondiales.

Le Gouvernement a également mis en place un plan pour le financement de l'économie assis, à la fois, sur une enveloppe de 50 Mds NOK destinée au renforcement des fonds propres des banques et une autre enveloppe de 50 Mds NOK pour intervenir sur le marché obligataire et faciliter les émissions des grands groupes norvégiens.

Il a aussi utilisé l'arme classique de la politique budgétaire : en 2009, le déficit budgétaire devrait croître de 3 points pour atteindre 7,2% du PIB « continental », financé par un prélèvement accru sur le

fonds pétrolier. Des restitutions d'impôts sont accordées à certaines entreprises et le Gouvernement a augmenté les enveloppes de préfinancement et les plafonds de garanties à l'exportation.

Politique fiscale du pays

Imposition des personnes physiques

Tout résident sur le territoire norvégien est soumis à l'impôt. Un salarié français exerçant une activité en Norvège sera donc par principe imposable dans ce pays, sauf si son séjour en Norvège n'excède pas une durée totale de 183 jours au cours de l'année fiscale ; si sa rémunération est payée par un employeur français ou s'il n'exerce pas son activité pour le compte d'un établissement stable ou d'une installation permanente de l'employeur situé en Norvège.

L'imposition sur le revenu est guidée par deux principes :

- le principe de territorialité (toute activité et toute propriété sur le territoire norvégien, y compris les activités d'exploration et d'exploitation pétrolières et gazières, sont assujetties à l'impôt) ;
- le principe de l'imposition globale (tout contribuable est imposé sur son revenu global).

Le contribuable est soumis à un impôt sur le revenu et une contribution sociale de 7,8%. Au-delà d'un premier plancher, il doit payer une surtaxe de 9 % entre son revenu et ce plancher. Au-delà d'un second, il doit payer une surtaxe de 12% selon le même processus. L'impôt sur le revenu des salariés est prélevé à la source par l'employeur et reversé par ce dernier au fisc.

Imposition des sociétés

Les sociétés immatriculées au registre du commerce sont assujetties à l'impôt sur les sociétés, à la cotisation patronale de sécurité sociale et à la TVA.

Les sociétés de personnes ne sont pas imposables. Toutefois, chaque associé pris individuellement doit s'acquitter de l'impôt sur le revenu.

Toute société est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de 28%.

La taxe sur la valeur ajoutée s'élève à 25%, exception faite des produits alimentaires (14%) et du transport de passagers (8%).

Politique économique du pays

Depuis 2001, la politique budgétaire repose sur une règle centrale : le financement du déficit budgétaire structurel (hors fiscalité pétrolière) se fait grâce aux revenus dégagés du fonds pétrolier dans la limite de 4% de ces actifs (correspond au rendement financier exigible de ce fonds).

Les dernières tendances.

La situation économique s'est bien redressée depuis juin 2009 : la baisse du PIB hors pétrole sera limitée -1,1% pour toute l'année 2009 et le taux de chômage contenu à 3,2%. Cela est dû, outre à l'amélioration de la conjoncture internationale, aux mesures gouvernementales de crise, dont l'augmentation exceptionnelle des dépenses publiques (+ 5,8% en 2009 par rapport à 2008) et la remontée du prix du baril (de 30 USD fin 2008 à 78 USD aujourd'hui) relançant les investissements pétroliers. La remontée au premier semestre 2009 des bourses mondiales revalorise le fonds pétrolier à un niveau jamais atteint de 2,824 Mds NOK.

Les conditions d'octroi de crédits pour les entreprises et l'immobilier ont été largement relâchées. Cette période s'est traduite toutefois par une diminution importante de la productivité des entreprises des secteurs hors pétrole, celles-ci souhaitant garder leur main d'œuvre en prévision d'une reprise à

venir malgré une faible production. L'industrie manufacturière, en particulier la construction navale, souffre fortement de la baisse des marchés extérieurs. Les investissements résultent essentiellement des dépenses publiques et d'une légère augmentation de l'immobilier, les ménages ayant repris leurs habitudes de fort endettement.

Les stratégies et priorités.

Elaboré dans un contexte d'élections et de continuation du plan de relance, le budget 2010 se caractérise par une politique fortement expansionniste et keynésienne, en maintenant un déficit budgétaire structurel hors pétrole important de 7,8%. Il sera encore financé en 2010 par une augmentation de 1,2% du prélèvement de la valeur du fonds pétrolier par rapport au taux de 4% autorisé sur le moyen terme.

Le principal moteur devrait être la consommation des ménages (+4% en 2010) et une poursuite de l'augmentation de la consommation publique (+2,1% en 2010).

Les priorités du gouvernement sont par ordre décroissant :

- le financement des collectivités locales ;
- la lutte contre le réchauffement climatique et l'environnement ;
- les investissements dans les réseaux routiers et ferroviaires, le secteur de la santé ;
- et enfin la construction de crèches et jardins d'enfants.

Accords politiques, juridiques et multilatéraux

Son attachement au multilatéralisme a conduit la Norvège à adhérer à de nombreux organismes internationaux, dont elle compte parmi les membres fondateurs : ONU, OCDE, BIRD, FMI et OMC.

Sa position géostratégique aux confins de l'Europe et au contact de la Russie d'une part, son atlantisme sans faille d'autre part, lui confèrent un rôle important au sein de l'OSCE, dont elle a assuré avec efficacité la présidence en 1999.

Depuis son adhésion à l'Otan en 1949, la Norvège entretient des rapports étroits avec les Etats-Unis.

Elle mène par ailleurs une politique très active à l'égard des pays en voie de développement tant par l'action bilatérale que par son engagement dans les organisations onusiennes. Elle consacre près d'1% de son PNB à l'Aide Publique au Développement.

Ses relations avec l'Union européenne sont basées sur son adhésion à l'Espace Economique Européen. Entré en vigueur en 1994, le traité permet à la Norvège de participer au marché unique sous ses 4 composantes de liberté de circulation des marchandises, des services, des capitaux et des hommes et enfin de participer sur la base du volontariat à de nombreuses politiques de l'Union européenne. Ont été exclus de l'accord les secteurs de l'agriculture et de la pêche.

La Norvège est également membre à part entière de l'Espace de SCHENGEN. Mais jusqu'à présent, elle a refusé à deux reprises par la voie de référendums en 1972 et 1994 d'adhérer à l'Union Européenne.

Convention fiscale franco-norvégienne

La France et la Norvège ont signé, le 19 décembre 1980, une convention en vue d'éviter les doubles impositions, de prévenir l'évasion fiscale et d'établir des règles d'assistance administrative réciproques en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune. Elle a été publiée au Journal Officiel le 25 octobre 1981.

Cette Convention a été successivement modifiée par l'avenant du 14 novembre 1984 publié au Journal Officiel du 27 octobre 1985, par l'avenant du 7 avril 1995 publié au J.O. du 17 octobre 1996, par l'Avenant du 16 septembre 1999 publié au J.O. le 20 février 2003. Le texte de la convention peut être consulté sur le site :

http://www.impots.gouv.fr/portal/deploiement/p1/fichedescriptive_1966/fichedescriptive_1966.pdf

Commerce extérieur

Importations en 2008 : 60 Mds EUR
Exportations en 2008 : 113 Mds EUR
Poids de la France dans les importations du pays : 3,7%

Etat des lieux du commerce extérieur

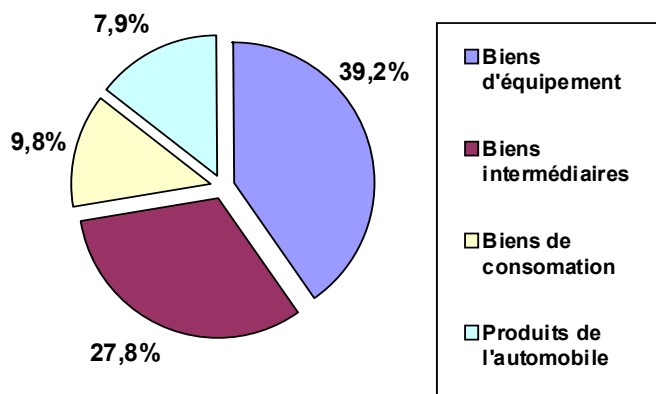
Hors hydrocarbures, le commerce extérieur de la Norvège reste déficitaire et a été plus marqué en 2008 par le niveau élevé du prix du baril pendant la première partie de l'année que par les effets de la crise dont la brutalité ne s'est ressentie qu'au dernier trimestre. La Norvège est 5^{ème} exportateur mondial de pétrole et 3^{ème} exportateur mondial gaz naturel.

La part de marché de la France en Norvège a subi une lente érosion : de 4,3% en 2004, elle s'est progressivement réduite à 3,7%. La France est le 8^{ème} fournisseur de la Norvège et celle-ci est le 40^{ème} client de notre pays et son 10^{ème} fournisseur.

Avec un déficit de plus de 8 Mds EUR, la Norvège représente le 3^{ème} déficit bilatéral de la France dans le monde derrière la Chine et l'Allemagne. Cette situation atypique est principalement le fait du poids significatif de la Norvège dans la facture énergétique de la France. Ainsi, sur un montant total d'importations de 9,7 Mds EUR, les hydrocarbures en représentent 86%.

Exportations vers la Norvège

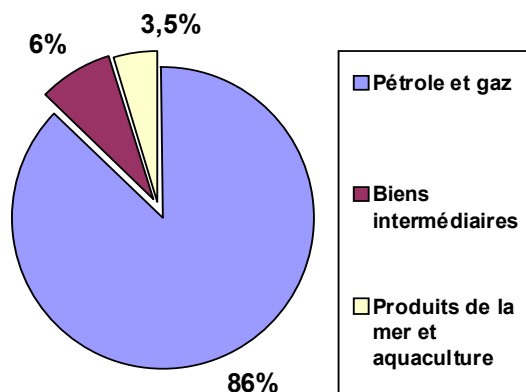
Ventilation des importations de la Norvège en provenance de France



Source : Douanes françaises, DGTPE

Importations depuis la Norvège

Ventilation des exportations de la Norvège vers la France



Source : Douanes françaises, DGTPE

Les secteurs porteurs et la présence française

Secteurs		Poids de l'offre française
1	Matériels et services offshore	Forte présence française dans les services pétroliers
2	Produits agroalimentaires	France leader dans de nombreuses catégories de produits
3	Articles de sports et loisirs	Forte présence française dans les articles de sports d'hiver
4	Production et distribution d'électricité	Forte présence française dans les équipements HT, MT et BT
5	Matériel ferroviaire	Faible présence française

Source : ME UBIFRANCE OSLO

Évolution de ces secteurs

Offshore : recul des investissements dans l'exploration mais maintien à haut niveau de ceux dans les champs en développement (11 Mds EUR annuellement au cours des cinq prochaines années) ; nécessité pour les opérateurs de réduire les coûts qui ont explosé ces dernières années.

Produits agroalimentaires : la France est leader sur les marchés de la pomme de terre, des échalotes et fromages ; gros besoins d'importation du pays en céréales, opportunités pour produits bio et produits haut de gamme destinés à la restauration, produits de terroir originaux et haut de gamme ; le marché des vins et spiritueux reste en progression mais la France perd des parts de marché au profit de ses concurrents.

Articles de sports et loisirs : marché en progression de 5% en 2009

Les investissements prévus dans **la production hydroélectrique, les énergies renouvelables et le réseau de lignes HT** se chiffreront en Mds EUR au cours des dix prochaines années

Les **transports ferroviaires** : au cours de la période 2010-2019, les crédits consacrés à la maintenance et aux investissements dans les infrastructures s'élèveront à 10,4 Mds EUR, soit une augmentation de 58,2% par rapport au plan national des transports 2006-2015

Le secteur de la **santé publique** est une grande priorité du gouvernement avec un transfert des responsabilités de l'Etat aux communes (augmentation des crédits de 35% en 4 ans).

Les investissements

	IDE français en Norvège (stock)	IDE norvégiens en France (stock)
En Millions EUR		
2008	4 277	2470
2007	4 211	2713
2006	5 431	1 617
2005	5 153	2 142
2004	4 232	2.163

Source : Banque de France

Les investissements

A quelques exceptions près, le régime de l'investissement étranger est ouvert et offre le traitement national aux investisseurs étrangers. Toutefois, la Norvège maintient quelques restrictions à l'investissement étranger pour certaines activités liées aux services audiovisuels, au transport aérien, à la pêche et au transport maritime ainsi qu'à celles où existent des monopoles d'Etat : certains services postaux et ferroviaires ainsi que la vente de détail de boissons alcoolisées.

Les investissements directs France / Norvège

Selon la Banque de France, la Norvège se classe en 2008 au 24^{ème} rang des pays détenteurs d'investissements directs français, juste devant Singapour et derrière le Nigéria. Fin 2008, le stock d'investissements français en Norvège s'élevait à 4,3 Mds EUR, soit 0,4% du total du stock d'investissements français réalisé à l'étranger.

Le stock d'investissements norvégiens en France était de 2,5 Mds EUR en 2008.

C'est dans le secteur des hydrocarbures que la présence française est la plus marquante depuis le milieu des années 1960, tout d'abord avec Elf puis Total Norge qui intervient dans

l'exploration/production en mer du Nord, en mer de Norvège et en mer de Barents.

Gaz de France, devenu GDF Suez, s'est implanté en Norvège en 2001 avec l'ambition de devenir opérateur. Partenaire de TOTAL dans le champ gazier de Snøhvit en mer de Barents, GDF Suez sera opérateur du champ gazier de Gjøa, actuellement en cours de développement, lorsque celui-ci entrera en production.

Si dans le secteur parapétrolier les entreprises implantées localement (Technip, Bourbon, Fabricom Suez, CGG Veritas; Geoservices, ERMS) remportent des commandes récurrentes, le marché est en revanche jugé plus difficile par les PME, qui se heurtent à une forte concurrence de l'industrie norvégienne et aux normes locales.

Les autres investissements français sont essentiellement le fait de grands groupes, soit dans le secteur financier (BNP Paribas, Société Générale, Calyon), dans l'industrie manufacturière (Nexans, Saint-Gobain, Eramet), dans les services aux collectivités (Veolia, Sodhexo) et les services informatiques (Steria, CapGemini, Devoteam, Progeci). Les PME sont plus rares et sont, à l'occasion, le fait de belles réussites individuelles.

Environnement des affaires et conseils pratiques

Les usages du pays

Horaires

Les magasins sont généralement ouverts :

- du lundi au vendredi de 9h/10h à 17h/18h, le jeudi souvent 1 à 2 h plus tard ;
- le samedi de 9h/10h à 14h/16h.

Les grands magasins et les supermarchés sont ouverts jusqu'à 18h le samedi et jusqu'à 20h/21h en semaine.

Les banques sont ouvertes de 10 heures à 15 heures, fermées les samedis et dimanches.

Les bureaux sont généralement ouverts de 8 heures à 16 heures ou 16 h 30, et la plupart d'entre eux sont fermés le samedi.

A noter : certains petits magasins d'alimentation (en particulier de fruits/légumes/petite épicerie) sont ouverts le dimanche.

Au moment des fêtes de Noël et de Pâques, les magasins peuvent rester fermés plusieurs jours de suite.

Jours fériés

1^{er} janvier (Jour de l'An), jeudi Saint, vendredi Saint, lundi de Pâques, 1^{er} mai, 17 mai (fête nationale), jeudi de l'Ascension, lundi de Pentecôte, 25 décembre et 26 décembre (Noël).

Tenue

Lors d'un rendez-vous, il est conseillé de s'habiller de manière irréprochable mais pas ostentatoire. Tâchez d'être à l'heure. Le port de la cravate n'est pas obligatoire pour les rendez-vous d'affaires.

Langues officielles

Le norvégien est suffisamment proche du suédois et du danois pour que ces trois peuples scandinaves se comprennent mutuellement sans grande difficulté.

La plupart des Norvégiens parlent l'anglais mais ils sont peu nombreux à parler le français. Une bonne maîtrise de l'anglais est une condition sine qua non pour aborder ce marché.

Les pratiques commerciales du pays

Mode de règlement

Le virement SWIFT est de loin le moyen de paiement le plus répandu et le plus efficace. L'usage du chèque est peu répandu.

Règlementations de base – ou référentiel à consulter

La rédaction des contrats est souvent moins détaillée et moins formelle qu'en France. Sauf mesure législative contraire, toute convention verbale engage les parties. En prévision de litiges possibles, il est recommandé de prévoir une clause de juridiction ou d'arbitrage. Pour le choix des tribunaux, mieux vaut naturellement choisir les tribunaux les plus compétents et les plus rapides. Souvent les tribunaux norvégiens sont à préférer car on y admet au moins des documents contractuels en anglais et les procédures y sont généralement plus rapides. La Norvège et la France étant lié par la convention de Lugano, les décisions d'un juge sont exécutoires dans les deux pays.

A défaut d'utiliser une langue scandinave, il est recommandé de rédiger les contrats en anglais. Fort d'une longue tradition commerciale internationale liée aux activités d'import/export, de transports maritimes et de son industrie pétrolière, le pays dispose de nombreux avocats spécialisés dans les contrats internationaux.

Règles de communications lors des contacts professionnels et personnels

En Norvège, le point de départ d'une approche commerciale n'est pas la rencontre directe, car celle-ci représente plutôt l'aboutissement d'un travail de communication.

Du fait du haut pouvoir d'achat dont jouissent les consommateurs et les entreprises, les acheteurs norvégiens sont très sollicités ce qui les oblige à être très sélectifs. Il faudra donc convaincre vos interlocuteurs que votre produit est fiable, attractif et original.

Pour ce faire, vous devrez envoyer des documents de présentation très complets (Plaquette sous format PDF ou lien vers un site internet en anglais). N'hésitez pas à mettre en avant les normes de qualité auxquelles vos produits sont conformes (ISO). A ce stade, on vous demandera souvent de communiquer votre liste de prix. Ceux-ci devront être les plus proches possible du niveau de marché car il n'est pas dans la culture norvégienne de marchander. Si votre produit et son prix sont attractifs aux yeux de vos interlocuteurs, vous obtiendrez des rendez-vous.

Par ailleurs, **la ponctualité est une règle d'or** : si vous êtes en retard, ne serait-ce que de cinq minutes, appelez afin de prévenir votre interlocuteur de votre retard.

Enfin, le modèle norvégien est basé sur la confiance liée à la faible hiérarchie régnant au sein de l'entreprise et au niveau de responsabilité élevé des employés. La prise de décision n'est donc pas nécessairement le fait du chef d'entreprise, ce dernier jouant avant tout un rôle d'animateur, tâchant de créer une émulation parmi ses collaborateurs. Il faut donc se tenir prêt à négocier sérieusement avec la personne qui a été désignée pour vous rencontrer.

Pour approfondir avec UBIFRANCE

UBIFRANCE et les Missions Economiques vous proposent quatre gammes complètes de produits et services d'accompagnement pour vous aider à identifier les opportunités des marchés et à concrétiser vos projets de développement international.

- **Gamme Conseil** : pour obtenir la bonne information sur les marchés étrangers et bénéficier de l'expertise des spécialistes du réseau UBIFRANCE et les Missions Economiques.
- **Gamme Contact** : pour identifier vos contacts d'affaires et vous faire bénéficier de centaines d'actions de promotion à travers le monde.
- **Gamme Communication** : pour communiquer à l'étranger sur votre entreprise, vos produits et votre actualité.
- **Volontariat International en Entreprise (VIE)** : pour optimiser votre budget ressources humaines à l'international.

Retrouver le détail de nos produits sur : www.ubifrance.fr

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de la Mission Economique-UBIFRANCE ou du Service Economique (adresser les demandes à_).

Clause de non-responsabilité

La Mission Economique-UBIFRANCE ou le Service Economique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.



Auteur : Philippe JOLIVEL

Adresse :
Mission économique Ubifrance
Holtegate 29
0355 Oslo

Rédigée par : Philippe JOLIVEL
Revue par : Emmanuel CAQUOT

Version originelle du 16 novembre 2009

CE DOCUMENT NE PEUT ETRE REVENDU.